



## Compte rendu visio Etat des lieux STAPS sous COVID 19 Novembre 2020 Secteur Sup SNEP

Introduction de Pascal Anger

Intro sur notre double mission (double besoin) qui nous met en tension voire en contradiction : Entre simultanément maintenir par rapport à notre métier et missions de Service public, le lien pédagogique, social, entretien physique ; mais aussi s'inscrire dans la lutte d'intérêt général, comme citoyen et comme fonctionnaire d'Etat la nécessité de contribuer à faire ralentir la vague épidémique pour entre autres ne pas saturer le système hospitalier et protéger des vies.

Ordre du jour :

- Etat des lieux RH, fonctionnement sous COVID
- Loi de Programmation et de la Recherche
- Programme alternatif FFSU porté par Cédric Terret

Le profond mal-être des collègues au sein des STAPS en lien avec la surcharge de travail, de responsabilités, leur sur-adaptation au regard des conditions sanitaires a fait que nous sommes majoritairement restés sur le premier point durant près de 2h. L'échange à la fois d'expériences qui ont permis des réussites comme à Brest (avec la mobilisation des collègues qui a permis des recrutements sur les 3 dernières années) mais également de dispositifs connus et/ou exploités par certains (Document Unique d'Evaluation des Risques) qui permettent de donner des pistes d'action est une réelle plus-value dans le quotidien de collègues qui se sentent parfois un peu seuls.

En résumé :

- Même si majoritairement les enseignements s'effectuent en distanciel, le présentiel est envisagé ou effectif chez certains dans les promos dont le nombre permet une adaptation (exemple L3 ou L2). Des adaptations sont proposées et la demande de dérogation effectuée auprès du Rectorat lorsque ça ne concerne que la pratique / auprès de la Préfecture quand cela concerne l'utilisation d'un bois.  
Sur les APSA, si certains ont du neutraliser les enseignements, d'autres majorent les pratiques d'intervention et minorent la pratique physique. Mais chacun essaie de s'adapter en fonction de son contexte et contraintes universitaires : formules massées sur des demi-journées, présentiel avec majoration des pratiques d'intervention. Majoritairement arrêt des sports de contact et acrosport.
- Un manque criant de ressources humaines afin d'assurer un enseignement de qualité. La situation de crise sanitaire n'en est pas responsable, en revanche, celle-ci accentue et décuple les dysfonctionnements dus à un manque de moyens. L'incidence sur la santé des personnels est alarmante, d'autant plus que la charge des responsabilités augmente sans répercussion ni horaire ni financière.

- ➔ Les mouvements collectifs de démission ou de mouvements de grève a payé notamment à Brest, seule université qui connait des recrutements. Mais ceux-ci sont tout de même insuffisants.
- La présence en Conseil d'Administration est un premier pas vers le changement de posture au sein de l'université. En effet, cela permet d'avoir des informations, de questionner, de soulever les problèmes et les inscrire dans le PV : c'est déjà un premier pas pour reprendre la posture d'acteur et lutter contre l'asphyxie du système !
- Se pose la question des stages pour les formations professionnalisantes mais également les stages en L2 et L3. Des alternatives sont proposées comme l'utilisation d'un dispositif national intitulé « substitution au stage » assuré par les pôles pépites.
- Des problématiques sont soulevées :
  - La maquette depuis l'arrêté Licence et notamment la gestion des changements de parcours : possible ? pas possible ?
  - Mise en œuvre d'une maquette non encore votée en CA
  - Services payés : prévisionnel ou heures faites ? heures comp ou pas ?
  - Les capacités d'accueil au regard du défaut de recrutements : quel service public ?

Pour conclure, nous relevons :

- Que l'axe fort que le SNEP s'est donné sur un plan d'urgence de recrutement en STAPS et la revendication de « 1500 postes » CAPEPS, sont des urgences sanitaires
- Un climat toujours de plus en plus indécent avec une déshumanisation totale, une perte de sens dans son métier voire un dénigrement de sa mission
- Que le plaisir dans les échanges permet de construire du lien et que la mutualisation des chiffres et des expériences de terrain permet de construire un rapport de force collectif. Ce rapport de force collectif s'enrichit des liens retissés avec l'ANESTAPS et la C3D avec qui nous essayons d'avoir des rdv réguliers pour confronter les analyses et les données. En revanche l'anonymat et le respect de la confidentialité sera toujours conservé lors des discussions avec ces partenaires.

Perspective :

- Toujours dans la continuité de mieux connaître le terrain des STAPS et d'augmenter la visibilité du SNEP au sein du supérieur, nous souhaitons mieux cibler les interlocuteurs. C'est pourquoi nous souhaiterions avoir les renseignements suivants :

Les responsables d'APSA	Nom et prénom	Contact mail	Statut
APSA1			
APSA...			
Les responsables d'options sportives	Nom et prénom	Contact mail	Statut

Les responsables de stage	Nom et prénom	Contact mail	Statut
En lien avec les stages dans le primaire			
En lien avec les stages dans le second degré			
En lien avec les stages dans le milieu associatif ou autre			
Effectifs étudiants 2020-2021	L1	L2	L3
Education et Motricité			
Entrainement sportif			
Management			
APAS			
Autres (tous les DU)			
Licence access santé			
Option kiné			
Heures non couvertes par des enseignants	Nombre de PRAG/ PRCE	Nombre MCF/ PU	Nombre vacataires/ contractuels
Enseignements neutralisés non assurés par manque de moyens humains			

Natacha Dellard  
RN STAPS SNEP- FSU